

Bulletin du RCHTQ

*Regroupement des chercheurs-chercheuses en
histoire des travailleurs et travailleuses du Québec*



Le Bulletin du Regroupement des chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec (RCHTQ) est publié deux fois l'an. Fondé en 1972 par un noyau de chercheurs intéressés à développer l'histoire ouvrière, le RCHTQ publie son Bulletin depuis 1974.

Conseil d'administration : À venir (président), Jacques Rouillard (secrétaire-trésorier et professeur à l'Université de Montréal), Marc Comby (responsable de l'édition du Bulletin, historien et archiviste à la Confédération des syndicats nationaux), Éric Leroux (Responsable de la vitrine du livre et professeur à l'Université de Montréal), Martin Petitclerc (conseiller et professeur à l'Université du Québec à Montréal).

Abonnement : (2 numéros par année):

Individu : \$ 20.00

Institution canadienne : \$ 25.00

Institution étrangère : \$ 30.00

(Les anciens numéros sont disponibles au coût de \$7.00 le numéro)

Paiement par chèque au nom du RCHTQ

Adresse : RCHTQ, Département d'histoire, Université de Montréal,
C.P. 6128, succursale Centre-Ville, Montréal, H3C 3P8.

Envoi de manuscrit, d'information ou d'annonce d'évènement: la même adresse (de préférence sur disquette Word Perfect ou Word accompagné d'une sortie papier).

Site internet : <http://www.hist.umontreal.ca/u/ftthq/home1.html>

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 1187-6484

ARTICLE

- 4 La société pour vaincre la pollution comme réponse à de nouveaux besoins sociaux (1970-1980)
Valérie Poirier
- 15 Le projet de société de la CTCC et de la FPTQ : le discours idéologique tel que véhiculé par *Le Monde ouvrier* et *Le Travail* (1945-1955)
Éric Desautels

DOCUMENT

- 25 *L'Union des travailleurs : une association bienveillante*

DÉPARTS

- 27 Hommage à Georges Massé

LA VITRINE DU LIVRE

- 29 L'histoire des cols bleus regroupés de Montréal : de ses origines à 1963, Montréal, 2008, 239 p. Jean Lapierre

La Société pour Vaincre la Pollution comme réponse à de nouveaux besoins sociaux (1970-1980)

Valérie Poirier
Département d'histoire
Université du Québec à Montréal

À l'heure actuelle, la protection de l'environnement est un sujet on ne peut plus d'actualité au point où les pays du monde entier se réunissent fréquemment dans des forums internationaux pour répondre à ce nouveau défi qui menace notre planète. Que ce soit pour les changements climatiques, les coupes des forêts, les OGM, la protection des espèces en voie d'extinction ou la gestion de l'eau, des campagnes se déploient régulièrement pour conscientiser la population et les gouvernements. Loin de prétendre faire un bilan des réalisations et des avancées contemporaines en matière d'environnement, il s'agit plutôt dans cette recherche de constater que si ces préoccupations sont aujourd'hui au centre de l'actualité, c'est qu'elles sont le résultat d'une longue évolution. C'est pourquoi, pour cette étude, nous nous intéressons plus particulièrement à la décennie 1970, moment où sont fondés plusieurs nouveaux groupes écologistes au Québec. Parmi ces nouveaux groupes, la Société pour Vaincre la Pollution, fondée en 1970 et communément appelée SVP, se démarque par son désir de transformer la société et d'apporter de nouvelles pistes de solutions. À cause de sa présence importante sur la scène

publique montréalaise et ses nombreuses activités, cette association est devenue l'une des plus actives du mouvement écologiste québécois dans les années 1970. C'est sur cette association que notre attention se porte dans ce travail.

Cependant, avant de traiter directement de la SVP, il est pertinent de survoler les origines des mouvements écologistes au niveau international afin de bien comprendre la conjoncture des années 1970. Plus spécifiquement, c'est aux États-Unis que se dessina l'esquisse de ce qui allait aujourd'hui devenir le mouvement d'importance qu'est l'environnementalisme. En effet, c'est à nos voisins du sud et à l'intensité du mouvement environnementaliste américain qu'est attribué l'essor du mouvement écologiste mondial¹. Au commencement, dès la fin du XIXe et le début du XXe siècle, il y a deux nouvelles attitudes face à l'environnement qui émergent chez les écologistes américains : la conservation, et la préservation. Alors que la première prône une gestion rationnelle et avisée des ressources naturelles, la seconde adopte une vision plus romantique de l'environnement, où la nature encore intouchée doit le rester. Ces deux tendances du mouvement écologiste, aidées du

support de la science, influencent alors non seulement le gouvernement américain, mais également ceux du Canada et de pays européens. C'est à cette époque que les premières mesures gouvernementales visant à conserver et à bien gérer les différentes ressources naturelles apparaissent, comme le démontre la création de parcs nationaux. Cependant, après la Deuxième Guerre mondiale, l'avènement de la production et de la consommation de masse soulève des questionnements sur l'épuisement des ressources naturelles par les gouvernements, les industries et les consommateurs.

En 1960, la montée de l'agitation sociale marque un tournant alors que les revendications des écologistes se font plus bruyantes et que ceux-ci précisent de plus en plus clairement les nouveaux besoins sociaux en matière d'environnement. C'est à cette époque, en 1962, qu'est publié le livre de Rachel Carson, *Silent Spring*, qui dénonce l'usage du DDT et de la pollution qu'il entraîne. C'est d'ailleurs au succès retentissant de ce livre qu'est associée l'immense popularisation des termes « environnement » et « écologie » et la véritable éclosion d'un mouvement social d'un genre nouveau. La célébration du premier *Earth Day*, le 22 avril 1970, est d'ordinaire considérée comme le début de l'environnementalisme américain². En même temps, l'économie de marché, le capitalisme et surtout le gaspillage des ressources entraîné par ce mode de production sont aussi remis en question « à partir de la contestation de la société de consommation, clairement manifestée en mai 1968 à Paris »⁽³⁾.

C'est donc grâce à l'agitation sociale de la décennie 1960 que le mouvement environnementaliste s'est popularisé et officialisé dans les années 1970, menant à une explosion de groupes écologistes qui revendiquent et militent pour le droit collectif de la société à un environnement sain et pour un arrêt du gaspillage des ressources. Il semble important de préciser que les revendications

sont à la fois écologistes et démocratiques. Si des mesures de protection environnementale sont exigées des gouvernements, une démocratie davantage participative donnant plus de voix aux citoyens et moins centralisée fait aussi partie des revendications. En fait, face aux dégâts de la société de consommation et à l'utilisation de l'environnement à des fins purement économiques, les écologistes réclament une réappropriation de la nature, possible notamment en y joignant un retour à la démocratie participative au sein d'une société civile trop centralisée.

Le Canada n'est pas en reste en ce qui concerne les mouvements environnementalistes qui marquent le XXe siècle. Si le gouvernement canadien a affiché une attitude de conservation et a prôné une gestion plus rationnelle des ressources naturelles du pays dès le tournant du siècle, c'est cependant, ici également, en 1970 que les nouveaux besoins sociaux en matière d'environnement et de démocratie se font définitivement sentir après une longue évolution. Le mouvement écologique démarre vraiment avec la publication du premier et unique numéro de la revue *Écologie-Québec*, et aussi avec la création de la Société pour Vaincre la Pollution (SVP) et de son équivalent anglophone, STOP (Society to Overcome Pollution)⁽⁴⁾. En parallèle, une multitude d'autres associations environnementalistes agissent également dans les domaines social, politique et culturel⁵. Dans son mémoire de maîtrise, Michel Harnois a dénombré ces groupes ; il constate en effet que la progression numérique du mouvement écologiste devient plus importante au début des années 1970⁶.

Faire une étude approfondie de l'ensemble des mouvements associatifs environnementalistes au Québec depuis leurs origines serait une entreprise beaucoup trop vaste, ne serait-ce qu'en raison de leur importance numérique et des différentes orientations de ces associations, comme l'a

d'ailleurs démontré Jean-Guy Vaillancourt⁷. C'est pourquoi cette étude se concentrera sur un groupe particulier qui marqua l'écologisme au Québec, soit la Société pour Vaincre la Pollution (SVP). La fondation de cette association s'inscrit parfaitement non seulement dans l'éclosion du courant environnementaliste québécois, mais il reflète aussi la volonté de démocratie associative. La SVP répond donc à une nouvelle conscientisation face à l'environnement, aux dangers de la pollution et aux abus de la société de consommation qui subordonne la nature au service de l'économie. Elle vise à établir un discours indépendant de l'État et des industriels pour favoriser une prise de conscience de la dégradation de la nature et des effets néfastes de la consommation à outrance.

Dans cette étude, nous voulons donc nous attarder sur la manière dont la SVP a contribué de façon distincte au mouvement écologiste et déterminer de quelle façon et avec quels moyens ce groupe a pu influencer l'opinion publique. Notre problématique est alors la suivante : « Dans quelle mesure une association comme la SVP, fondée sur le pouvoir de la démocratie et ouverte à un large membership, a-t-elle permis une conscientisation populaire face aux problèmes environnementaux et, plus précisément, à une responsabilisation de chacun à l'égard d'un mode de vie associé à la société de consommation ? ».

Après avoir fait une description plus élaborée de la SVP en abordant sa création, son membership, son organisation et sa vie démocratique, nous nous pencherons sur les différents moyens adoptés pour atteindre ses objectifs, soit la diffusion de l'information, l'éducation notamment auprès de la jeunesse et la visibilité sur la scène publique. L'association étant encore active de nos jours, notre historique portera uniquement sur la décennie 1970, années où le regroupement a vu le jour.

La formation de la SVP et son membership

Comme déjà mentionnée, la Société pour Vaincre la Pollution émerge afin de répondre au nouveau besoin social en matière d'environnement. Créée en juin 1970, cette association se dote rapidement d'une publication dont elle justifie l'importance dès la parution du premier bulletin : « Ce premier bulletin est à la fois un faire-part de naissance et une déclaration de guerre – guerre à l'apathie des populations, guerre à la pire des cécités : celle de ceux qui ne veulent pas prendre leurs responsabilités »(8). De manière générale, dans le *Répertoire québécois des groupes écologistes* de 1994, les objectifs de la SVP sont définis comme étant de « défendre le droit des citoyens à un environnement plus sain et de promouvoir la qualité et la protection de l'environnement »(9). Plus spécifiquement, pour arriver à leurs fins et atteindre cet environnement sain, les problèmes auxquels s'attaque la SVP sont décrits dans le *Répertoire environnemental* de 1985 comme étant « l'énergie, les déchets toxiques, les précipitations acides, la pollution, la loi et l'environnement la récupération et le recyclage, le transport, les espaces verts, le nucléaire civil et militaire et la santé »(10).

Quant au membership de l'association, il est difficile de le déterminer de manière exacte. Les bulletins de liaison font une différence entre les membres actifs et les membres de soutien. Cependant, tous membres confondus, le comité central de la SVP fait état, en février 1971, que le membership devraient atteindre 8 000 membres en juin (11). Mais cet objectif ambitieux n'a jamais été atteint. L'édition du répertoire des groupes environnementaux québécois mentionné précédemment établit à 650 membres les effectifs en 1985 et à 1000 membres en 1994. Néanmoins, comparativement aux autres groupes écologistes au Québec, la SVP représente une

association importante car, par exemple en 1986, plus de 52,5 % de ces groupes auraient moins de 200 membres avec ou sans cotisation. La SVP ferait partie de la portion des associations (15 %) qui en auraient plus de 1000 membres(12). Bref, force est de constater qu'en reposant sur un membership intéressant, la SVP pu devenir rapidement après sa création « un des groupes les plus dynamiques du mouvement écologique québécois »(13). Son membership lui permit également de déployer de plus grands moyens d'action pour défendre sa cause et obtenir une plus grande crédibilité et visibilité sur la scène publique.

Du côté du financement de la SVP, le bilan financier du 31 août 1977 montre des revenus totaux d'environ de 1000 \$ provenant pour une bonne part des cotisations des membres(14). L'association est ainsi financièrement autonome de l'État, ce qui la rend maître de son propre discours et de ses activités.

Organisation et vie démocratique

Avant de nous arrêter sur les actions de la SVP, il convient de préciser que parallèlement au nouveau besoin social en matière d'environnement, se développa également chez elle un souci de fonctionnement démocratique. En effet, au début des années 1970, on veut « démystifier l'autorité et le pouvoir et faire en sorte que la démocratie soit la plus directe possible »(15). Face à la démocratie de délégation, perçue comme passive et donnant le pouvoir essentiellement à une poignée de personnes n'agissant pas nécessairement dans l'intérêt de tous, on valorise une démocratie participative, décentralisée, où le pouvoir est plus accessible aux membres(16). C'est l'époque où, en Occident, la démocratie associative prend un essor nouveau dans le but de « responsabiliser les individus en favorisant une participation civique et une prise

de conscience, par les intérêts particuliers, de l'intérêt général »(17). Dans les associations oeuvrant pour la cause environnementale, c'est le modèle qui s'exprime majoritairement. Les militants conjuguent donc écologisme et démocratie en se basant sur « le rôle de responsabilisation traditionnellement dévolu aux associations »(18), comme ce fut le cas avec la SVP. De plus, la formule de la démocratie associative permet à l'association d'être un organisme libre et de pouvoir oeuvrer indépendamment des influences de l'État et du système capitaliste.

L'utilisation fondamentale de la démocratie sur laquelle se base la SVP afin de parvenir à ses objectifs ne s'arrête toutefois pas à cette seule caractéristique. Une fois regroupée en association, la démocratie se manifeste effectivement de plusieurs autres manières, notamment dans ses structures et son organisation. Ainsi, dès les premières années de son existence, l'association publie dans les bulletins de liaison adressés à ses membres non seulement ses règlements intérieurs, mais également le fonctionnement électoral de l'organisation. De cette manière, il est possible de savoir que « les comités locaux [élisent] les responsables de leur bureau, [...] les membres de l'exécutif et un représentant de chaque comité local [élisent] les personnes devant remplir les postes de direction de SVP [...] et toute modification aux règlements ci-dessus devra se faire à la majorité des deux-tiers du comité central »(19). La SVP publie ainsi à chaque année le nom des nouveaux élus au comité exécutif et au comité central. De plus, elle affiche également à maintes reprises des mentions dans ses bulletins de liaison pour rappeler que « tous les membres [de l'association] sont éligibles »(20) aux élections, qu'ils sont encouragés à se présenter s'ils le veulent et que dans le cas échéant, c'est tout de même « tous les "Esvépiques" qui sont cordialement invités à participer à toutes les réunions »(21). Ce souci de démocratie à la SVP découle entre

autres du principe populaire au tournant des années 1970, où les « divers nouveaux mouvements sociaux misent sur l'autogestion et sur la démocratie directe pour essayer d'en arriver à pouvoir décider eux-mêmes »(22).

Afin de s'assurer que l'autogestion soit efficace, la SVP a dû cependant faire preuve d'une organisation intérieure structurée. Elle a réussi à bien coordonner l'ensemble de sa structure par le biais de la création de comités spéciaux qui servent à mieux gérer les différentes fonctions de l'association. Le meilleur exemple est celui du comité central, établi à Montréal et constitué des membres élus au conseil exécutif ; il sert principalement de coordonnateur avec les autres comités en province. On peut aussi retrouver un comité de relations publiques, qui s'occupe des contacts avec les médias d'information, le gouvernement et les autres sociétés(23). Au rang des autres instances importantes au sein de la SVP figurent le comité projets, qui est « chargé d'étudier les suggestions et d'organiser la mise en train des projets »(24) ainsi que le comité juridique « pour étudier la protection offerte par la loi, à l'échelle des divers gouvernements »(25). Il y a aussi un comité publicité qui s'occupe de « la distribution d'information imprimée et des cotisations » ainsi que de placarder des affiches sur les abus de la société de consommation. Le comité de finances, dirigé entre autres par le trésorier, a pour but d'établir les états financiers et de trouver des sources de financement. Tous ces comités ont donc été mis sur pied dans le but de s'assurer d'un bon fonctionnement de l'association afin de lui permettre de déployer de meilleurs moyens pour conscientiser la population.

La SVP procède également à la fondation de comités locaux afin que son rayon d'action couvre le territoire au-delà de Montréal. À ce titre, le comité local anti-pollution de Terrebonne est plutôt dynamique et démontre une grande implication, ayant même parfois des pages entières qui lui sont

consacrées dans les bulletins de liaison (26). Celui de Pointe-aux-Trembles semble également être un comité particulièrement actif de même que celui de Lanaudière qui effectue à plusieurs reprises des projets réalisés en collaboration avec le comité central (27). De plus, afin que les comités locaux restent proches de la population et à l'écoute des problèmes des régions, ceux dont les membres sont « trop nombreux se divisent simplement en deux comités avec leurs propres responsables et un territoire délimité » (28). Les comités affiliés en région permettent de mieux conscientiser l'ensemble de la population du Québec aux problèmes de l'environnement et de la société de consommation.

De manière plus concrète, le souci démocratique se manifeste aussi dans les revendications de la SVP. En fait, si la SVP milite pour un environnement sain en luttant contre la pollution de l'air et de l'eau, les déchets, le nucléaire, etc., elle dénonce particulièrement la source de ces problèmes. Or, selon plusieurs écologistes et plus particulièrement selon Michel Jurdant, ces maux « sont issus d'une économie de marché caractérisant la société industrielle, celle du capitalisme privé, comme celle du capitalisme d'État » (29). C'est la société de consommation qui entraîne une illusion de bien-être à l'homme, permettant à celui-ci de se complaire passivement dans sa situation matérielle alors qu'en fait, elle mène inexorablement vers les limites des ressources naturelles et la destruction de l'environnement : « La même énergie et les mêmes matières premières immobilisées pour produire cette pseudo-prospérité de pacotille caractéristique de notre société de gaspillage pourraient être utilisées pour satisfaire les besoins essentiels de l'homme » (30). Selon ce point de vue, l'origine des problèmes environnementaux viendrait donc du fait que les gens et surtout la nature seraient au service de l'économie, alors que ni l'État ni les entreprises ne s'en soucient vraiment. Face à ce constat, la SVP,

comme plusieurs autres groupes écologistes, voudrait démocratiser l'économie et inverser la situation, de manière à subordonner l'économie aux sociétés et à la nature. Toutefois, cet objectif serait possible d'abord et avant tout au terme d'une prise de conscience des consommateurs de l'importance de la consommation responsable et en menant une action auprès des élus pour que l'activité industrielle ne se fasse pas au détriment de la santé des populations (31). La SVP réclame donc que les gouvernements se responsabilisent afin qu'ils se préoccupent davantage de la santé de la population et de l'environnement et qu'ils prennent conscience des effets pervers de l'industrialisation et de la surconsommation.

Force est donc de constater que les nouvelles aspirations démocratiques qui se manifestent en Occident au début de la décennie 1970 ont grandement influencé la SVP. Tout d'abord, retenons qu'elle a des structures démocratiques associatives et qu'elle a créé des comités spéciaux afin de rester proche de sa base. La démocratie représente non seulement un moyen efficace de fonctionnement, mais elle est aussi un objectif recherché en soi pour combattre la société hiérarchisée découlant de l'économie capitaliste.

Diffusion de l'information

La SVP utilise également d'autres moyens pour conscientiser la population aux problèmes environnementaux, notamment en distribuant de l'information. En fait, c'est même là le but essentiel et premier que se donne l'association, comme l'indique le premier bulletin S.V.P. paru en 1970 : « Nos buts sont donc clairs : 1) répandre les informations que nous recueillons essentiellement de journaux et organismes spécialisés [...] ainsi que de groupes d'experts » (32). Si au tout début de son existence la SVP empruntait de l'information

à d'autres groupes, très tôt cependant, des dossiers portant sur divers aspects de la pollution sont signés par des membres de la SVP dotés d'une formation scientifique, ou de collaborateurs et sympathisants de l'association. C'est ainsi que dans les bulletins de liaisons et dans le journal *l'Environnement, qui fut la principale publication de la SVP à partir de 1974*, on traite de questions comme les dangers du mercure (33) et du nucléaire (34), des impacts écologiques du projet de Baie James (35), de la pollution atmosphérique, et d'autres problèmes environnementaux.

L'association déploie de plus grands moyens en ce qui concerne ses dossiers les plus chauds en publiant des rapports spécifiques destinés au gouvernement et disponibles en vente libre afin que les citoyens puissent se renseigner. Les sujets abordés sont les suivants : l'énergie, plus spécifiquement le nucléaire, le projet de la Baie James, le mercure, la pollution de l'air, les cigarettes, etc. On y retrouve des cartes qui, entre autres, montrent les sites de déchets toxiques au Québec, la carte acide du Québec et la carte du fleuve Saint-Laurent intoxiqué. D'ailleurs, la SVP publie souvent la liste de ces fascicules dans le journal *l'Environnement* (36).

Pour produire les données scientifiques sur lesquelles elle s'appuie, la SVP forme des comités spéciaux qui regroupent des spécialistes dans des domaines précis de l'environnement. Elle compte un nombre impressionnant de ces équipes. On peut entre autres retrouver un comité Recyclage, mis sur pied dès les premières années de l'association, visant à « agir pour encourager le recyclage dans différents secteurs » (37). Les dangers de la cigarette sur la santé la poussent également à créer un comité Non-Fumeurs collaborant avec « le Conseil Québécois sur le tabac et la santé [et] s'occupant de la distribution de pétitions demandant l'interdiction de l'usage du tabac dans tous les transports publics ainsi que de la production de macarons-auto-collants et écussons sur les

méfais du tabac » (38). Un comité se consacre entièrement au dossier chaud du mercure en faisant des « études et des recherches techniques sur les taux de méthylmercure dans les poissons des lacs autour de Montréal [et en présentant] des conférences de presse » sur le sujet (39). À partir de 1977, le comité Environnement Urbain est créé, dans le but bien spécifique de s'opposer à « la tenue du Grand Prix (automobile) sur l'île Notre-Dame » (40). Quant au comité Énergie-Environnement, il s'occupe particulièrement de la question du nucléaire alors que le comité Arrosage parcourt le Québec en donnant des conférences sur « les risques d'exposition des gens aux pulvérisations aériennes d'insecticides chimiques » (41).

Ces comités, qui doivent rendre compte de leurs activités au comité central, sont libres de choisir les projets qui les intéressent, d'organiser leurs propres activités et même de devenir membre de coalitions nationales ou internationales, comme c'est le cas avec le comité Énergie-Environnement, dont un membre est « nommé comme représentant de la SVP à la Coalition Canadienne pour la Responsabilité Nucléaire » (42). En constituant des équipes de scientifiques, l'association n'est pas à la remorque des études produites par les gouvernements ou les entreprises qui sont susceptibles d'être biaisées. En plus de vouloir démocratiser l'économie, la SVP voulait ainsi démocratiser la science et l'information afin de provoquer une prise de conscience des Québécois et Québécoises.

En plus des dossiers et des mémoires scientifiques, la SVP avait également l'habitude, dans plusieurs de ses bulletins et journaux, de faire mention de faits, chiffres ou phrases chocs concernant l'environnement. Ainsi, on peut lire fréquemment des phrases telles que : « Aux États-Unis, le nombre d'enfants hospitalisés d'urgence pour crises d'asthme et inflammations de la peau a doublé en cinq ans » (43), ou encore « Notre alimentation quotidienne transforme notre

estomac en éprouvette, en lui offrant 2,400 additifs chimiques dont les effets individuels sont très mal connus » (44). Elle propose également des solutions simples et pratiques que les citoyens peuvent appliquer pour faire leur part. Par exemple, l'association publie des tableaux sur les matières recyclables, sur le pourcentage des déchets qu'il est possible de récupérer grâce à cette pratique et sur les modes de réutilisation éventuelles, ainsi qu'un guide pour faire soi-même son propre compost (45). Il est également dans les habitudes de l'association de mettre régulièrement à la disposition des lecteurs des bibliographies portant sur différents aspects de la pollution ou de la consommation. Elle encourage de cette façon les citoyens à élargir leurs connaissances en matière d'environnement pour combattre les dégâts et le gaspillage de la société de consommation et de production de masse.

La SVP utilise également d'autres canaux d'information comme la tenue de soirée d'information et de causeries dans les écoles, églises et cercles sociaux (46). Lors de ces soirées, le sujet général reste la pollution avec parfois des sujets plus spécifiques comme les phosphates dans les savons (47). Ces conférenciers sont parfois des personnages importants de la scène publique québécoise, comme ce fut notamment le cas à quelques reprises avec la participation de Thérèse Casgrain (48). Par ailleurs, la SVP s'engage également à « fournir des conférenciers aux organisations qui le désirent moyennant une contribution à leur convenance (\$5-10) » (49).

L'éducation et l'action auprès des jeunes

De manière complémentaire, la SVP fait également des efforts soutenus auprès des jeunes parce qu'ils représentent l'avenir et un groupe prêt à se mobiliser. Elle veut qu'à l'âge adulte, ces jeunes soient conscients des problèmes de l'environnement et agissent contre la consommation excessive. Dans ce

but, elle accorde des avantages financiers aux étudiants en leur offrant des cotisations à demi prix (50) et des tarifs encore plus bas « lorsqu'une classe décide de se joindre à la SVP » (51). De plus, l'association agit en concert avec des comités écologistes de certains cégeps comme ce fut spécialement le cas lors de la semaine anti-pollution du 12 au 17 octobre 1970 dans les cégeps de Maisonneuve et d'Ahunatic (52). Tout au long de la décennie 1970, la SVP donne régulièrement des conférences dans les polyvalentes, les cégeps et les universités (53). La projection de films dans les écoles polyvalentes est également un moyen d'information très prisé par la SVP (54).

Un autre front développé par l'association chez les jeunes a été de soutenir leurs actions concrètes. C'est ainsi que, dès la première année de sa fondation, la SVP a soutenu et coordonné une initiative étudiante à Montréal qui consistait à faire signer une pétition remise au premier ministre québécois de l'époque, M. Bourassa, afin de créer un ministère de l'environnement (55). Elle permet aussi à de nombreux étudiants de participer à des stages ou d'occuper des emplois d'été dans des domaines reliés à l'environnement en les rémunérant 1000\$ (56) pour trois mois de travail. Pour ce faire, elle bénéficie alors de subventions de l'organisme Perspective-Jeunesse et d'Environnement-Canada (57). Plusieurs étudiants ont pu ainsi participer à des recherches sur certains produits et appareils ou contribuer eux-mêmes à des études et sondages auprès de la population. Toujours dans un but d'éducation, la SVP a mis sur pied un cours de préservation de l'environnement avec un professeur de l'Université de Montréal⁵⁸.

L'éducation des jeunes à l'environnement occupe donc une grande place à la SVP afin d'assurer une relève de gens soucieux de se battre pour le droit à un environnement sain.

Visibilité sur la scène publique

Afin qu'elle devienne « la plus importante des organisations écologiques québécoises » (59), la SVP a tout d'abord dû acquérir une certaine crédibilité auprès des Québécois qu'elle a acquise en ayant une visibilité constante sur la scène publique. Dès ses débuts, elle fut présente au sein de plusieurs activités ou festivals, qu'ils soient ou non en lien direct avec des revendications écologistes afin de sensibiliser à sa cause la masse des gens. C'est ainsi qu'elle s'est vue confier à plusieurs reprises « l'animation du pavillon d'Écologie à Terre des Hommes » (60), en plus de la tenue de kiosques lors des Salons annuels de la Femme, du Camping et du Sportsman, ainsi qu'au Festival de la Nature. Ces salons en 1970 ont notamment « été une occasion de faire connaître un peu plus le mouvement, [de] distribuer plusieurs dépliants [et de] convaincre une soixantaine de personne de s'y joindre » (61). En participant également à des activités telles que des rallyes de bicyclette à l'occasion du Jour de la Terre et de la Fête de la Planète (62), des manifestations pacifistes et aux festivités de la Fête nationale (63), elle s'assure d'être vue et entendue par un maximum de gens susceptibles de devenir des sympathisants. De plus, en tant qu'un des principaux groupes écologiques montréalais, l'organisme participe à la fin de la décennie 1970 à un projet en association avec Radio Centre-ville et d'autres associations afin que « chacun prennent une heure par semaine ou par deux semaines pour mettre la population au courant de divers aspects de l'écologie » (64). Sa « participation à plusieurs émissions radiophoniques » (65) lui permet une plus grande visibilité auprès de la population et assure une meilleure conscientisation des Québécois face à la pollution.

Force est de constater également qu'elle est présente dans le milieu scientifique, auprès d'organismes gouvernementaux et parmi les autres associations écologistes. Ainsi, dans le

rapport d'activités des années 1977-1978, on peut noter qu'elle est représentée au Conseil Consultatif de l'Environnement du Canada, participe au Symposium du Conseil des Sciences sur l'ambiance et ses contaminants tenu à Toronto, siège au comité de direction dans les échanges entre les groupes écologistes et Environnement Canada, assiste en tant qu'observateur aux réunions des Amis de la Terre du Canada, devient un membre fondateur du Fond de Défense de l'Environnement, participe à maints colloques organisés par d'autres associations (66), etc. La SVP est donc active non seulement au Québec, mais aussi au niveau national et même international, en participant parfois à des colloques à l'étranger. En s'impliquant ainsi dans plusieurs milieux, elle s'assure donc d'être bien informée sur les différents dossiers environnementaux importants au Québec et au Canada, tout en concertant son action avec plusieurs autres groupes afin que ses revendications soient clamées haut et fort.

En fait, s'il a grandement été question de conscientisation populaire face aux problèmes environnementaux jusqu'ici, très peu a été dit sur les revendications concrètes de la SVP, notamment à l'égard du gouvernement et des industries pour adopter des politiques environnementales. Ses moyens d'action comprennent « des lettres à l'industrie polluante, des appels téléphoniques insistants, l'organisation du retour massif de produits nocifs pour l'environnement et de contenants non retournables, des démonstrations pacifiques, des lettres et des pétitions, des visites aux députés locaux avec conjoint et enfants pour réclamer l'amélioration des îlots insalubres, le traitement tertiaires des eaux usées, etc. » (67). La plupart des lettres et des pétitions sont publiées dans les bulletins de liaison et le journal *l'Environnement* afin que leur contenu soit accessible à tous. Une bonne majorité de ces lettres, ainsi que des mémoires, sont adressés au ministre Dr. V.C. Goldbloom, chargé de la qualité de l'environnement au

Québec, afin d'obtenir « la création d'un organisme provincial puissant et autonome pour la protection de l'environnement » (68). Ainsi, en plus de militer pour une conscientisation générale des Québécois et Québécoises face aux dangers de la pollution, c'est la création d'un Ministère de l'Environnement qui est avant tout revendiqué publiquement par la SVP.

En définitive, force est de constater que la Société pour Vaincre la Pollution a vu le jour afin de répondre à un nouveau besoin social touchant le droit à un environnement sain. Elle est soucieuse de le faire en adoptant un modèle d'organisation permettant une démocratie plus directe, participative et décentralisée. Son action auprès de l'opinion publique, notamment auprès des jeunes, se situe dans le cadre d'une démocratisation de l'économie, de l'information et du savoir scientifique afin que tous soient libres de se faire une opinion informée face aux problèmes de l'environnement. Toute son action se veut autonome de l'État afin de présenter un point de vue indépendant sur les questions environnementales.

L'association représente un nouveau courant social au Québec dans les années 1970 qui prendra de l'ampleur au cours des décennies suivantes. Encore active de nos jours, il serait intéressant de voir dans quel sens son militantisme a évolué et si le principe de la démocratie associative continue toujours d'être au cœur même de son action ou encore si elle s'est institutionnalisée et bureaucratisée en participant aux instances gouvernementales.

Notes et références

- 1 Francis Duban, *L'écologisme aux Etats-Unis : histoire et aspects contemporains de l'environnementalisme américain*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 9.
- 2 *Ibid.*, p. 11.
- 3 Michel Jurdant, *Les insolences d'un écologiste*, Montréal, Boréal Express, 1981, p. 99.
- 4 Jean-Guy Vaillancourt, « Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises : de la contre-culture et du conservatisme à l'environnementalisme et à l'écosocialisme », *Sociologie et Sociétés*, vol. 13, n°1, avril 1981, p. 84.
- 5 Jean-Guy Vaillancourt, « Le mouvement vert québécois : entre l'écologie et l'écologisme » *Possibles*, vol. 9, printemps 1985, p. 38.
- 6 Marcel Harnois, *Les groupes environnementaux du Québec. Interventions des groupes environnementaux dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement et attentes à l'endroit du ministère de l'environnement du Québec.*, Mémoire de M.A. (écologie), dir. Pierre Dansereau, 1986, p. 23.
- 7 Jean-Guy Vaillancourt, *Mouvement écologiste, énergie et environnement : Essais d'écosociologie*, Montréal, Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1982, p. 87.
- 8 Société pour Vaincre la Pollution, *S.V.P.*, Bulletin no 1, octobre 1970.
- 9 Réseau québécois des groupes écologistes. Ministère de l'environnement et de la faune. Environnement Canada. *Répertoire québécois des groupes écologiste*, Montréal, 1994, p. 288.
- 10 Réseau québécois des groupes écologistes. Ministère de l'environnement, *Répertoire environnemental*, Montréal, 1985, p. 72.
- 11 Société pour Vaincre la Pollution, *Bulletin de liaison*, février 1971.
- 12 Marcel Harnois, *Op. cit.*, p. 28.
- 13 Jean-Guy Vaillancourt, *Mouvement écologiste, énergie et environnement : essais d'écosociologie*, *Op. cit.*, p. 80.
- 14 Société pour Vaincre la Pollution, *Journal l'Environnement*, septembre 1977, vol. 4, no 4.
- 15 Jean-Guy Vaillancourt, *Mouvement écologistes, énergie et environnement : Essais d'écosociologie*, *Op. cit.*, p. 39.
- 16 Jean-Marie Bergeron, *La cause verte au Québec*, Sherbrooke, Les Presses de l'Université de Sherbrooke, p. 23.
- 17 Bernard Roudet, « Entre responsabilisation et individualisation : les évolutions de l'engagement associatif » *Lien social et Politiques*, printemps 2004, p. 17.
- 18 *Ibid.*, p. 25.
- 19 Société pour Vaincre la Pollution, *Bulletin de liaison*, janvier 1971.
- 20 *Ibid.*, avril 1972.
- 21 *Ibid.*, juin 1972.
- 22 Jean-Guy Vaillancourt, *Mouvement écologistes, énergie et environnement : Essais d'écosociologie*, *Op. cit.*, p. 34.
- 23 Société pour Vaincre la Pollution, *Bulletin de liaison*, août 1972.
- 24 *Ibid.*, janvier 1971.
- 25 *Ibid.*
- 26 Société pour Vaincre la Pollution, *Bulletin de liaison*, janvier 1971.
- 27 *Ibid.*, été 1971.
- 28 *Ibid.*, janvier 1971.
- 29 Michel Jurdant, *Op. cit.*, p. 57.
- 30 *Ibid.*, p. 24-25.
- 31 Jean-Marie Bergeron, *Op. cit.*, p. 23.
- 32 Société pour Vaincre la Pollution, *S.V.P.*, Bulletin no 1, octobre 1970.
- 33 Société pour Vaincre la Pollution, *Bulletin de liaison*, mai 1971.
- 34 *Ibid.*, novembre 1971.
- 35 *Ibid.*, janvier 1972.
- 36 Société pour Vaincre la Pollution, *Journal l'Environnement*, mai 1979, vol. 6, no 2.
- 37 Société pour Vaincre la Pollution, *Bulletin de liaison*, août 1972.
- 38 Société pour Vaincre la Pollution, *Journal l'Environnement*, octobre 1978, vol. 5, no 1.
- 39 *Ibid.*, septembre 1977, vol. 4, no 4
- 40 *Ibid.*, octobre 1978, vol. 5, no 1.
- 41 *Ibid.*
- 42 *Ibid.*
- 43 Société pour Vaincre la Pollution, *Bulletin de liaison*, janvier 1971.
- 44 *Ibid.*, novembre 1970.
- 45 Société pour Vaincre la Pollution, *S.V.P.*, document no 3, avril 1971.
- 46 Société pour Vaincre la Pollution, *Bulletin de liaison*, janvier 1971.
- 47 *Ibid.*
- 48 *Ibid.*
- 49 *Ibid.*

- 50 *Ibid.*
- 51 *Ibid.*, décembre 1970.
- 52 *Ibid.*, novembre 1970.
- 53 Société pour Vaincre la Pollution, Journal l'*Environnement*, octobre 1978, vol. 5, no 1.
- 54 *Ibid.*, janvier 1971.
- 55 Société pour Vaincre la Pollution, *S.V.P.*, bulletin no 1, octobre 1970.
- 56 Société pour Vaincre la Pollution, *Bulletin de liaison*, mai 1971.
- 57 *Ibid.*, été 1971.
- 58 Société pour Vaincre la Pollution, Journal l'*Environnement*, 1976, vol. 3, no 2.
- 59 Jean-Guy Vaillancourt, *Mouvement écologiste, énergie et environnement : essais d'écopsociologie*, *Op. cit.*, p. 84.
- 60 Société pour Vaincre la Pollution, *S.V.P.*, bulletin no 1, octobre 1970.
- 61 Société pour Vaincre la Pollution, *Bulletin de liaison*, avril 1971.
- 62 *Ibid.*, mai 1971.
- 63 Société pour Vaincre la Pollution, Journal l'*Environnement*, octobre 1978, vol. 5, no 1.
- 64 Jean-Guy Vaillancourt, *Mouvement écologiste, énergie et environnement : essais d'écopsociologie*, *Op. cit.*, p. 84.
- 65 Société pour Vaincre la Pollution, Journal l'*Environnement*, septembre 1977, vol. 4, no 4.
- 66 *Ibid.*, octobre 1978 vol. 5, no 1.
- 67 *Ibid.*
- 68 Société pour Vaincre la Pollution, *Bulletin de liaison*, décembre 1970.

Le projet de société de la CTCC et de la FPTQ. Le discours idéologique tel que véhiculé par *Le Monde ouvrier* et *Le Travail* (1945-1955)

Éric Desautels,
Département de sociologie
Université de Montréal

Depuis quelques années, un courant de pensée québécois et canadien en sciences sociales tente de revisiter et mieux connaître le contexte social précédant la Révolution tranquille. Parmi les aspects de la Révolution tranquille qui sont revisités et parfois contestés, il y a le rôle de l'Église catholique (1), l'influence de certains intellectuels catholiques (2), la remise en question d'une société ultraconservatrice (3), l'importance du syndicalisme comme mouvement précurseur de la Révolution tranquille (4), etc. Peu importe si ces auteurs s'inscrivent dans un courant révisionniste ou pas, il n'en reste pas moins que la société québécoise d'avant la Révolution tranquille est remise en question par rapport à l'image qu'on avait d'elle, soit une société cléricale, conservatrice, en retard et repliée sur elle-même. C'est une remise en question de la Révolution tranquille en tant que rupture de la société québécoise ainsi que l'interprétaient des sociologues comme Hubert Guindon, Marcel Rioux, Fernand Dumont et Gilles Houle.

C'est dans une perspective similaire de remise en question ou de clarification de l'histoire sociale que se situe ce travail. Notre objet de recherche porte sur les idéologies, soit le projet de société et les valeurs véhiculées par les dirigeants syndicaux entre 1945 et 1955.

Pour ce faire, nous analysons en les comparant le contenu des périodiques des deux principales centrales syndicales au Québec à l'époque: la Fédération provinciale du travail du Québec (FPTQ) qui représente surtout des syndicats affiliés à une union internationale membre de l'*American Federation of Labor* et la Confédération des travailleurs catholiques canadiens (CTCC) qui est une centrale à laquelle sont affiliés des syndicats nationaux et catholiques. Nous laissons de côté la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ) qui regroupe des syndicats internationaux affiliés au *Congress of Industrial Organizations*, mais qui est formée à la toute fin de la période étudiée, soit en 1952.

Après avoir soulevé quelques hypothèses de départ, nous analyserons le contenu du *Monde ouvrier*, organe de la FPTQ, et du *Travail*, périodique de la CTCC, en retenant trois dimensions liées à leur projet de société : la place du religieux, les valeurs véhiculées et les positions politiques des dirigeants syndicaux. Enfin, avant d'effectuer un retour sur nos hypothèses de départ, nous ferons ressortir deux éléments de notre analyse qui nous semblent les plus importants.

Tout d'abord, il importe de relever nos principales hypothèses. La première veut que les élites de la FPTQ et celles de la CTCC

véhiculent, entre les années 1945 et 1955, un discours idéologique différent, mais qui, pour les deux centrales, serait issu d'un projet de société social-démocrate à la source de la Révolution tranquille. Les rédacteurs des articles des deux journaux seraient influencés dans des proportions différentes par des valeurs allant de progressistes à humanistes en passant par chrétiennes et libérales. En fait, on peut observer une évolution du discours des deux centrales qui serait liée aux processus de modernisation, de rationalisation et de sécularisation de la société québécoise qui se sont concrétisés avec la Révolution tranquille. Nous émettons également l'hypothèse que la défense des intérêts des travailleurs pour les deux centrales passe par des mesures progressistes de gauche telle que l'assurance-chômage, l'augmentation du salaire minimum, l'assurance-santé, l'égalité des femmes, etc. Nous émettons enfin l'hypothèse que des valeurs chrétiennes et humanistes se retrouvent dans leur discours idéologique quoique les centrales divergent sur la place de la religion et du clergé dans la société de même que sur la déconfectionnalisation. Comme on peut s'y attendre, la CTCC serait plus influencée par le cléricalisme et moins portée vers des revendications laïques que la FPTQ.

Analyse idéologique du discours des deux centrales

La place du religieux

Du côté du *Monde ouvrier*, la place accordée au religieux n'est pas définie explicitement quoique les articles concèdent une relative importance au rôle social de la religion catholique et ce, malgré l'opposition de la FPTQ au syndicalisme catholique. Ainsi, dans le cadre d'un mémoire présenté en 1950 à Maurice Duplessis, le Conseil exécutif de la FPTQ se réjouit que le gouvernement ait délégué le ministre du Travail Antonio Barrette au Vatican⁶. Par ailleurs, deux ans plus tard,

la FPTQ n'hésite pas à faire part de ses commentaires à l'Assemblée des évêques du Québec sur un nouveau catéchisme diffusé dans les écoles catholiques (7). Dans ce cas-ci, certains aspects liés au contenu des pages touchant les relations de travail sont critiqués, mais on ne remet pas en question l'importance du catéchisme en éducation. Enfin, le *Monde ouvrier* fait souvent de brefs commentaires positifs ou encore évoquent en éditorial les encycliques papales (8). Les dirigeants syndicaux sont parfois critiques de l'enseignement religieux, mais ils conservent un intérêt pour la dimension religieuse et ils ne présentent pas négativement la religion catholique.

On observe du même coup que le *Monde ouvrier* veut montrer que les travailleurs catholiques sont respectés au sein de la FPTQ et qu'ils ont leur place dans les rangs des syndicats internationaux. Le journal mentionne par exemple que des membres du clergé catholique ont participé « harmonieusement » au congrès de la FPTQ de 1951. Plusieurs articles touchent également les bonnes relations entre le clergé catholique et les syndicats internationaux aux États-Unis auxquels appartiennent de nombreux catholiques sans qu'il n'y ait problème. On combat aussi la discrimination religieuse car le *Monde ouvrier* mentionne souvent le cas des Juifs réprimés pour leur religion et pour leur « race » (9). Ce souci reflète aussi les idéaux d'égalité et de liberté défendus par le journal.

Somme toute, il est question du religieux dans les pages du *Monde ouvrier* bien que ce n'est pas sa préoccupation centrale. La proportion d'articles sur ce sujet est beaucoup moindre que dans *Le Travail*. Il n'en demeure pas moins qu'à leurs yeux, la religion catholique est une caractéristique de la société canadienne-française et qu'elle peut se concilier avec l'action syndicale. Cette préoccupation n'a pas simplement pour but de ravir des membres aux syndicats catholiques car, comme nous allons le voir dans la section

suivante, les dirigeants de la FPTQ véhiculent des valeurs chrétiennes et humanistes (ou personnalistes). Sans qu'ils fassent la promotion de la religion catholique comme institution, il leur apparaît utile de donner une dimension religieuse à leur discours et à leur action afin d'aider la classe ouvrière et le mouvement syndical.

Du côté de la CTCC, le religieux a bien sûr une place de choix puisqu'elle est une centrale confessionnelle. Des aumôniers ou des prêtres sont d'ailleurs présents pour conseiller et pour « surveiller » les syndicats catholiques du Québec. Ceci semble particulièrement vrai pour les années 1945 à 1950 car les aumôniers jouent un rôle important dans certains syndicats locaux. Mais il ne semble pas que les dirigeants de la centrale catholique subissent directement leur influence.

Le religieux se retrouve au cœur même du syndicalisme de la CTCC par le biais de la doctrine sociale de l'Église qui représente sa principale source d'inspiration. Les leaders de la CTCC et le journal *Le Travail* y font fréquemment référence (10). Cette doctrine peut ainsi être définie comme la réponse de l'Église catholique face aux problèmes sociaux liés à l'industrialisation et la modernisation des sociétés occidentales. *Le Travail* s'intéresse donc aux sujets religieux beaucoup plus souvent que le *Monde ouvrier* et de façon plus directe. En ce sens, il y a beaucoup de références à la religion catholique, à ses dogmes, à ses rites et à ses valeurs. Par exemple, on demande fréquemment le respect du dimanche, on explique la doctrine sociale de l'Église catholique et on retrouve couramment des recommandations et des conseils d'évêques et de cardinaux québécois. Par exemple, le cardinal Villeneuve de Québec est présenté comme un vulgarisateur de la doctrine sociale pour la classe ouvrière (11).

Enfin, on peut noter que la fréquence des interventions des autorités religieuses et les références aux dogmes et aux rites religieux diminuent dans *Le Travail* au cours de la

période observée. En effet, on accorde davantage d'attention aux revendications, aux mémoires et aux positions de la centrale. Les valeurs issues de la doctrine de l'Église restent tout de même présentes, mais ce thème imprègne moins les articles de 1950 à 1955. C'est plutôt des valeurs chrétiennes et un humanisme moral qui prennent la place des références à la religion institutionnalisée. On fait plutôt référence à un « ordre social chrétien » qui serait caractéristique du Québec.

Les principales valeurs véhiculées

Le Monde ouvrier est partagé d'une manière idéaltypique entre deux catégories de valeurs: les valeurs libérales et les valeurs spirituelles chrétiennes marquées par un humanisme. Les valeurs libérales se rattachent au système économique capitaliste, mais elles ont une signification différente pour les leaders syndicaux qu'elles ne peuvent l'avoir pour le patronat. En outre, la démocratie, qui représente une valeur libérale importante au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, est considérée comme le système politique idéal pour l'ensemble de la société et le régime qui permet la libération pour les ouvriers. *Le Monde ouvrier* met souvent en opposition les valeurs démocratiques à celles du communisme qui serait néfastes pour les ouvriers par leur matérialisme et leur utopisme (12).

Deux autres valeurs libérales liées à la démocratie se retrouvent fréquemment dans le *Monde ouvrier*: le progrès et la liberté. Elles sont très présentes dans les articles et dans le discours idéologique des leaders ouvriers, notamment parce que la Deuxième Guerre mondiale a vu ces valeurs se retrouver au cœur du conflit. On attache beaucoup d'importance à la liberté de presse qui est réprimée dans d'autres États (13). Il ne s'agit pas seulement de protéger la liberté des ouvriers, mais celle de tous les citoyens. De plus, en étant libres, les travailleurs peuvent négocier leurs conditions de travail avec les employeurs et

ainsi obtenir un meilleur niveau de vie.

Quant au thème de progrès ou encore de modernisation, il commence à se retrouver régulièrement dans les pages du *Monde ouvrier* au tournant des années 1950. Par exemple, le développement « moderne » de l'hydroélectricité est perçu comme « le signe d'un sain progrès industriel » (14). En général, on est favorable à l'industrialisation et à la modernisation du Québec car elles apporteront des bénéfices aux travailleurs. En fait, les dirigeants de la FPTQ tentent d'associer leur centrale au progrès de la société québécoise (15).

Par ailleurs, l'entreprise privée occupe également une place de choix dans les pages du journal, surtout suite à la Deuxième Guerre mondiale; elle est perçue comme un moyen pouvant mener à la prospérité économique et même à la paix sociale. En fait, l'entreprise privée fait partie de la liberté économique liée au système démocratique gouvernemental. On ajoute toutefois que le profit qui découle du libre fonctionnement des entreprises privées doit être régulé par le pouvoir d'achat des ouvriers et par l'État qui doit surveiller les possibles abus des entreprises. L'harmonie entre patrons et ouvriers est aussi valorisée par l'organe de la FPTQ. Même si les finalités du patronat et des syndicats peuvent se recouper, il se dégage néanmoins une vision quelque peu différente du système économique. En appuyant le système capitaliste, la FPTQ vise à améliorer le sort de la classe ouvrière en augmentant le pouvoir d'achat des travailleurs. Le profit des entreprises permet une amélioration de leur niveau de vie et ce, en autant qu'ils puissent faire partie d'un syndicat et de pouvoir négocier leurs conditions de travail.

D'autre part, on fait référence de façon implicite à des valeurs chrétiennes, spirituelles et humanistes dans certains éditoriaux du journal et lors d'interventions de dirigeants de la centrale. Moins affirmées que les valeurs

proprement libérales que nous avons décrites précédemment, il n'en demeure pas moins qu'elles sont présentes dans le discours de la centrale. Par exemple, on retrouve l'importance de la solidarité ou de la charité pour les travailleurs. En étant solidaire les uns des autres, les ouvriers seront en mesure d'améliorer les conditions de l'ensemble de la classe ouvrière.

En lien avec la solidarité, il y a aussi la valorisation de la coopération ou de l'entraide tant sur les plans économique, communautaire ou social. La coopération est souvent vue dans le *Monde ouvrier* comme un moyen bénéfique pour l'amélioration des conditions sociales des travailleurs québécois. Par ailleurs, il arrive parfois que nous retrouvions des références directes à des valeurs chrétiennes. Ainsi, le président Roger Provost, dans ses propos au congrès de la FPTQ en 1951, fait référence à la nécessité pour les syndicats internationaux de tenir compte de valeurs spirituelles et religieuses (16). Des valeurs humanistes sont également présentes dans le discours des leaders de cette centrale syndicale. Il est souvent mentionné qu'il faut rendre les relations entre employeurs et employés plus humaines, ce qui favorisera la paix sociale (17).

Somme toute, les valeurs dites libérales sont beaucoup plus prégnantes que les valeurs religieuses et spirituelles dans les pages du journal. Cependant, il arrive fréquemment que ces deux types de valeurs se confondent. Par exemple, le congrès de la FPTQ en 1949 est présenté comme un exemple de solidarité et de progrès social et la Fête du travail de 1950 est décrite par le secrétaire général Marcel Francq comme une fête du progrès social et de la solidarité humaine. À la même occasion, le ministre du Travail, Antonio Barrette, rejoint le discours de la FPTQ en rattachant l'idéologie libérale (progrès, production, relations de travail) aux valeurs sociale-chrétiennes telles que la charité, la solidarité et la « droiture » (18).

Du côté de la CTCC, nous retrouvons également deux catégories idéaltypiques de valeurs dans le journal *Le Travail*: les valeurs religieuses/humanistes et les valeurs réformistes/sociale-démocrates. Commençons d'abord par les valeurs dominantes à la CTCC, soit les valeurs religieuses/humanistes qui sont issues de la doctrine sociale de l'Église catholique (19). On retrouve une insistance à montrer l'importance de la solidarité, de la paix sociale et de l'esprit de coopération qui se concrétisent dans des institutions sociales et économiques : coopératives d'habitation, coopératives économiques, coopérative agricole, etc.

Certaines valeurs plus proprement religieuses s'ajoutent à celles que nous venons de nommer. Ainsi, la foi permet aux plus pauvres et aux ouvriers de se consoler dans ce monde en attendant leur salut. Le travail humain devient également une valeur en soi puisqu'il permet aux travailleurs catholiques de s'accomplir et de s'épanouir. Enfin, il faut aussi mentionner l'importance de la famille comme lien social à la base de la société québécoise. En fait, l'importance accordée à la doctrine sociale de l'Église permet aux valeurs familiales de se retrouver au cœur des préoccupations religieuses de la centrale syndicale.

En lien avec ces valeurs chrétiennes, il se dégage un humanisme teinté de valeurs morales rattachées à la doctrine sociale de l'Église (20). On cherche à lier l'humanisation du travail et de la condition ouvrière aux valeurs spirituelles et religieuses (21). Pour sa part, le syndicalisme catholique devient un moyen d'humaniser le travail. Le congrès de Québec de 1951 place d'ailleurs la personne humaine et le bien commun au cœur de revendications syndicales de la centrale. En somme, le mélange des valeurs religieuses, humanistes et sociales donnent un caractère distinct au syndicalisme catholique. Ces valeurs sont loin d'être réactionnaires et conservatrices. Elles revalorisent l'aspect humain du travail afin

d'améliorer la condition des travailleurs catholiques syndiqués.

D'autre part, des valeurs réformistes inspirées du libéralisme demeurent tout de même relativement présentes dans *Le Travail*. En fait, elles se retrouvent par rapport aux valeurs morales/religieuses dans une proportion inversée à ce que nous retrouvons dans *Le Monde ouvrier*. Immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, elles sont peu présentes car la référence à la doctrine sociale de l'Église et au corporatisme sont fréquents. Par contre, au début des années 1950, les valeurs portées par les élites syndicales se transforment progressivement vers une vision à la fois réformiste, sociale-démocrate et libérale, ce qui démontre l'ambiguïté des changements idéologiques en cours.

La démocratie (chrétienne) s'avère importante aux yeux de la centrale syndicale. Elle doit être « authentique, vivante, s'exprimant dans des institutions saines et une législation adéquate » (22). L'esprit démocratique passe aussi par la liberté du droit d'association et de syndicalisation. Quant à l'entreprise privée, elle est défendue car elle permet aux ouvriers d'obtenir du travail et elle est le signe du bon fonctionnement du système démocratique (23). Cette idée prévaut surtout dans la période de l'après-guerre où l'entreprise privée devient essentielle à la prospérité des syndiqués (24). Il ne faut cependant pas que l'entreprise privée occupe une place trop importante comme cela se fait sentir dans les revendications adoptées au congrès de Québec en 1951 car cela serait peu avantageux pour les travailleurs québécois sur le plan économique et social.

La centrale catholique est également très favorable à la défense des droits et libertés des travailleurs. Tout comme la FPTQ, elle rejette toute discrimination religieuse ou raciale. Mais l'individualisme outrancier est aussi repoussé car tout bon travailleur catholique devrait être conscient de son rôle et de sa responsabilité sociale. Les valeurs de liberté et

d'égalité ne sont donc pas empreintes d'une signification purement individuelle, mais elles ont un caractère social. La CTCC veut ainsi occuper une position mitoyenne entre le capitalisme libéral et le communisme, en se référant d'abord au corporatisme, puis par la suite aux valeurs réformistes et sociale-démocrates. Dans la période d'après-guerre, les valeurs de la centrale sont donc en pleine période de transformation, ce qui provoque un mélange de sources idéologiques différentes.

Positions politiques des centrales

Du côté politique, le projet de société véhiculé par les dirigeants de la FPTQ est de type réformiste et progressiste et c'est sur la scène fédérale que se fait la majorité de ses revendications. Celles-ci sont étroitement liées aux orientations de la centrale canadienne à laquelle elle est affiliée, le Congrès des métiers et du travail du Canada (CMTC), et à celle des syndicaux internationaux au Québec (25). Ainsi on privilégie la centralisation des politiques sociales vers l'État fédéral et on rejette en quelque sorte l'autonomisme provincial proposé par Maurice Duplessis qui repousse, par exemple, l'idée d'un programme d'assurance-santé géré par le gouvernement fédéral²⁶. Les dirigeants de la FPTQ appuient donc fréquemment les mesures progressistes et réformistes mises en place par le Parti libéral de McKenzie King et par la suite de Louis Saint-Laurent. À travers le *Monde ouvrier*, il est d'ailleurs possible de voir la progression de la mise en place des mesures sociales de l'État providence canadien. Ceci étant dit, il n'en demeure pas moins que les leaders de la FPTQ peuvent être parfois critiques envers le gouvernement fédéral.

Ce n'est qu'au milieu des années 1950 que la FPTQ appuie des politiques et des revendications plus autonomistes du gouvernement du Québec et qu'elle se différencie du même coup des propositions de la centrale mère : le CMTC. Par exemple, les

revendications adoptées à son congrès de 1955 sont davantage tournées vers le Québec et font références à la protection de la nation canadienne-française (27). Il faut toutefois souligner qu'il ne s'agit pas encore d'un éventail de revendications autonomistes comme celles de la FTQ dans les années 1960, mais elles annoncent le nationalisme qui animera cette centrale pendant la Révolution tranquille. Pour résumer, le projet de société que développe la FPTQ est pour ainsi dire social-démocrate et la centrale appuie les mesures réformistes avancées par l'État fédéral parce qu'elles permettent la mise en place de la social-démocratie.

Sur la scène provinciale, la FPTQ critique parfois virulemment le gouvernement de Duplessis dans la seconde moitié des années 1950. En revanche, au début de la décennie, elle est favorable à l'Union nationale à certaines occasions. L'une des raisons de cet appui est probablement due au fait qu'Antonio Barrette, le ministre du Travail nommé par Duplessis en 1946, est un ancien membre du CMTC. Le ministre fait la une du journal lorsqu'il met en place des mesures revendiquées par la FPTQ et son ministère fait paraître des encarts dans le journal pour défendre son point de vue. Le ministre joue ainsi un rôle de médiation entre les intérêts des syndiqués et le Conseil des ministres du gouvernement. Les revendications de la FPTQ sont parfois adoptées par le gouvernement provincial, ce qui contrevient à l'image souvent véhiculée voulant que le gouvernement Duplessis soit très conservateur, peu réceptif à l'implantation de mesures favorables aux travailleurs.

Contrairement à la FPTQ, la CTCC demeure assez critique envers les mesures sociales prises par le gouvernement fédéral au cours de la période analysée. Ainsi, en 1951, elle élève une vive critique des politiques pour contrer le chômage du premier ministre canadien Louis Saint-Laurent. En fait, deux catégories de reproches sont adressées au gouvernement fédéral en ce qui touche les

mesures sociales : des reproches liés au contenu des lois et ceux liés au statut politique, c'est-à-dire au caractère centralisateur de ces politiques. Alfred Charpentier est l'un des leaders syndicaux catholiques à s'opposer aux lois et aux mesures trop centralisatrices de l'État fédéral. C'est le cas en octobre 1945 lorsqu'il demande une allocation familiale mieux adaptée pour les travailleurs catholiques de la province (28). Le nationalisme de la CTCC ne signifie pas cependant un rejet total de l'action fédérale. Souvent les reproches qui lui sont adressés le sont parce que les mesures serviraient mal les intérêts des travailleurs. Il y a néanmoins de l'ambiguïté entre un nationalisme autonomiste et un nationalisme pancanadien pour reprendre les termes utilisés par Louis-Marie Tremblay (29).

De 1945 à 1947 environ, les leaders de la CTCC acceptent l'interventionnisme du gouvernement fédéral tout en demeurant critique des mesures adoptées (30). En revanche, au tournant des années 1950, les revendications autonomistes se clarifient et deviennent de plus en plus présentes. On veut que les programmes sociaux relèvent du gouvernement du Québec afin de répondre plus spécifiquement aux besoins des travailleurs québécois.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la CTCC ne partage pas les idéaux conservateurs de certaines élites cléricales et de certains membres du gouvernement Duplessis. Au contraire, la doctrine sociale de l'Église permet la diffusion d'une idéologie sociale-chrétienne, de caractère humaniste et assez progressiste sur le plan social. Les dirigeants de la CTCC n'acceptent pas facilement les politiques conservatrices et l'immobilisme du gouvernement Maurice Duplessis. Par exemple, en avril 1945, le journal *Le Travail* critique la réaction de Duplessis qui trouve rétrograde le projet fédéral d'assurance-maladie (31). La FPTQ est cependant en accord avec lui lorsqu'il émet l'idée qu'un tel programme serait plus efficace

sous l'administration provinciale. Bref, on peut dire que l'idéologie de la CTCC, sans être totalement sociale-démocrate et progressiste, est du moins de nature réformatrice. Les leaders syndicaux sont prêts à travailler avec le gouvernement provincial afin d'implanter des mesures sociales qui protégeraient les travailleurs syndiqués et non syndiqués.

Contrairement à la FPTQ qui encense le système social et économique en place, la CTCC rejette autant le capitalisme que le communisme. Selon elle, le capitalisme libéral favorise les riches au détriment des pauvres et des ouvriers tandis que le communisme serait néfaste car il repose sur un État omniprésent. L'alternative se trouve du côté d'un système issu de la doctrine sociale de l'Église reposant sur le corporatisme et la coopération avec les patrons pour entretenir des rapports harmonieux. Mais toujours en tenant compte de la divergence des intérêts entre le capital et le travail.

En ce sens, le coopératisme est un thème énormément développé dans les éditoriaux du journal *Le Travail*. Ce coopératisme représente autant un facteur d'ordre économique que d'ordre moral. Sa dimension solidaire et communautaire rejoint l'enseignement social de l'Église et permet d'améliorer le sort des travailleurs syndiqués tout en se développant en parallèle avec le système économique capitaliste. Il ne remet ainsi pas en cause la place de l'entreprise privée dans le développement économique.

Bref, l'idéologie véhiculée par les leaders de la CTCC est essentiellement sociale-chrétienne, mais aussi dans une certaine mesure sociale-démocrate et humaniste. Sa pensée se distingue de celle de la FPTQ qui n'hésite pas à appuyer le libéralisme économique, mais il faut dire que l'idéologie des deux centrales se rapproche graduellement au cours des années 1950. Des thèmes libéraux font leur entrée dans les mémoires de la CTCC et dans le discours de ses dirigeants. Ce changement va de pair avec celui observé à la

FPTQ. Les deux centrales subissent des transformations idéologiques au tournant des années 1950 et c'est plutôt dans l'intensité et la rapidité du changement que les deux montrent des divergences.

Analyse des résultats observés

Nous nous proposons maintenant d'effectuer une analyse comparative plus approfondie de l'évolution idéologique des deux centrales tel qu'exprimée par *Le Monde ouvrier* et le journal *Le Travail* au cours de la période 1945-1955. Il est ainsi possible de mieux situer les valeurs véhiculées par les élites syndicales des deux centrales.

Les années 1950 : période de transition et de tournant idéologique ?

L'analyse des deux périodiques révèle une intéressante évolution du discours idéologique des dirigeants syndicaux de la CTCC et de la FPTQ au tournant des années 1950. Le professeur Louis-Marie Tremblay considérait ces années comme étant une « période de maturation » de la centrale catholique qui manifeste un « réalignement graduel des composantes cléricale, nationale, sociale et syndicale dont l'aboutissement sera l'adoption d'un nouveau nom et d'une nouvelle déclaration de principes au congrès de 1960 » (32). Ce processus est dû selon l'auteur à trois facteurs: une évolution des infrastructures économiques, une transformation de la pensée sociale canadienne-française et un renouveau du leadership syndical. Ces constatations de Tremblay ne sont pas contraires aux observations que nous avons faites.

Tout comme lui, nous constatons un réalignement graduel du discours idéologique de la CTCC qui marque un « nouveau départ ». L'émergence d'un projet de société social-démocrate reflète le recul des valeurs traditionnelles clérico-nationalistes. La diminution progressive de l'influence du clergé

catholique et de la doctrine sociale de l'Église amorce un processus qui aboutira à la définitive déconfectionnalisation de la centrale en 1960. Le discours corporatiste qui s'était affirmé dans les années 1930 perd également de son importance. Les articles analysés dans *Le Travail* font de moins en moins référence aux corporations comme solution aux conflits entre employeurs et employés et comme modèle d'organisation socio-économique. La paix sociale passe davantage par des valeurs humanistes que par le corporatisme social et économique.

De plus, comme le fait remarquer l'historien Jacques Rouillard, la progressive déconfectionnalisation de la centrale va de pair avec un réalignement idéologique.³³ L'analyse du journal *Le Travail* confirme cette observation. Bref, le discours devient plus autonomiste, plus nationaliste, plus soucieux de liberté et de démocratie intégrant ainsi davantage de valeurs sociale-démocrates et se délestant des valeurs chrétiennes, cléricales et conservatrices. Comme le fait voir Simon Lapointe, la CTCC connaît « un virage idéologique en affirmant son adhésion au libéralisme politique, aux libertés individuelles et prend position en faveur de mesures étatiques de sécurité sociale » (34).

D'autre part, le virage idéologique à la FPTQ, qui n'a aucun caractère confessionnel, s'effectue de manière moins radicale. Elle développe cependant des revendications et des positions plus nationalistes et autonomistes associées à une société de type social-démocrate misant sur le soutien aux institutions démocratiques et l'élargissement du rôle de l'État en économie et dans le domaine social (35). Elle amorce un certain nombre de changements qui déboucheront sur la Révolution tranquille. Comme à la CTCC, il y a conscience chez les élites syndicales des bouleversements sociaux qui s'amorcent au Québec bien avant les années 1960. Le processus de modernisation et de rationalisation des institutions sociales

qui a mené à la Révolution tranquille se fait donc sentir non seulement chez les intellectuels, mais également chez les élites syndicales de l'époque. Cette modernisation de la société québécoise devenait nécessaire avec l'industrialisation et l'urbanisation du Québec qui se sont accélérées pendant et après la Deuxième Guerre mondiale. L'évolution idéologique des deux centrales syndicales pourrait très bien être reliée à une tendance sociétale plus profonde d'où émergera la Révolution tranquille.

Deux orientations différentes, mais un but commun

Les valeurs que sous-tendent l'idéologie et le projet de société des deux centrales sont par certains aspects à la fois communes tandis que d'autres divergent. Celles portées par la FPTQ sont principalement d'inspiration libérale, mais adaptées aux intérêts et aux besoins des ouvriers syndiqués. C'est en ce sens que des valeurs comme la liberté, l'appui à l'entreprise privée et le progrès sont prônées par les dirigeants de la FPTQ, mais en autant qu'elles permettent aux travailleurs d'obtenir de meilleurs salaires et d'établir des relations employeurs/employés plus justes et plus égalitaires.

Comme le fait remarquer Louis-Marie Tremblay, la FPTQ est « incapable de s'interroger sur le système, de façon autonome, elle réagit selon la conjoncture dans une perspective à court terme » (36). C'est pour cette raison que le profit et la propriété privée sont acceptés sans contestation par ses dirigeants syndicaux qui militent aussi pour des mesures sociales et des revendications progressistes. Quant aux valeurs spirituelles et chrétiennes, elles ont une importance plutôt secondaire. Nos observations à la lecture du *Monde ouvrier* poussent dans la même direction. Pour résumer, la FPTQ veut insérer son action dans un capitalisme libéral qui comprendrait des valeurs sociale-démocrates.

La CTCC articule une pensée sociale où les valeurs religieuses ne sont jamais très éloignées. Ainsi, il est possible d'avoir une vision « progressiste » sans nécessairement rejeter le rôle de la religion catholique. La CTCC ne privilégie pas nécessairement une épuration de la religion de la sphère publique, mais la fin du cléricalisme et des idéaux de la droite religieuse conservatrice. Ceci permettrait d'expliquer la présence de valeurs spirituelles et religieuses tout en mettant de l'avant des mesures sociale-démocrates susceptibles de s'appliquer dans un système de démocratie libérale.

Ces mesures rendent compte de l'influence de la gauche catholique auprès de la centrale. Inspirée de l'éthique personnaliste, cette gauche est en vogue dans les cercles intellectuels catholiques de l'époque (mouvements d'Action catholique, universités, etc.). C'est d'ailleurs ce que montre Simon Lapointe dans son mémoire où il fait voir que le courant d'humanisme libéral (conciliation entre humanisme catholique et pensée libérale), qui gagne du terrain à l'époque, réinterprète la doctrine sociale de l'Église catholique « en laissant de côté ses aspects les plus conservateurs et en mettant de l'avant les idées plus progressistes » (37). La CTCC essaie donc de concilier des valeurs plus progressistes en conservant des idéaux catholiques. C'est ce qui expliquerait le recul progressif du corporatisme et l'apparition de thèmes et de valeurs sociale-démocrates.

En guise de conclusion, nous pensons que se vérifie notre hypothèse principale selon laquelle les deux centrales syndicales ont un discours idéologique différent, mais que les deux jettent tout de même les bases d'un projet de société social-démocrate à la source de la Révolution tranquille. C'est ce que révèle l'analyse du contenu des journaux des deux centrales. Le tournant idéologique qu'ils proposent à la suite de la Deuxième Guerre mondiale vise promouvoir un projet de société

plus progressiste et réformiste que nous qualifierons de social-démocrate. Malgré des divergences de vue, les centrales avancent des valeurs similaires, parfois dans des proportions inversées. Par exemple, les valeurs morales et religieuses passent en second ordre à la FPTQ tandis qu'elles sont privilégiées à la CTCC. Dans les deux centrales par contre, il y a un effritement général des préoccupations d'ordre religieux car les deux périodiques y font de moins en moins référence dans les années 1950. Cette évolution rend compte du processus de sécularisation de la société québécoise qui s'est accélérée avec la Révolution tranquille.

Somme toute, il faut donc rejeter l'hypothèse selon laquelle il existerait une divergence profonde entre l'idéologie de la FPTQ et celle de la CTCC de 1945 à 1955. Les deux veulent transmettre des valeurs progressistes dans un système économique de type libéral qui permettent d'envisager des mesures qui seront reprises par le gouvernement Lesage au début des années 1960. Et plus profondément, les deux ont bien sûr pour objectif commun l'amélioration du sort de la classe ouvrière.

Notes et références

1 David Seljak, «Why the Quiet Revolution was 'quiet': the Catholic church's reaction to the secularization of nationalism in Quebec after 1960», *Historical Studies*, Vol. 62, 1996, pp. 109-124.

2 Michael Gauvreau, *The Catholic Origins of Quebec's Quiet Revolution, 1931-1970*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1996, 506 p.

3 À ce propos, voir notamment Jean-Philippe Warren et E-Martin Meunier, *Sortir de la «Grande Noirceur»*, Québec, Septentrion, 2002, 200 p.

4 Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, Boréal, 1989, 535 p., et également Louis-Marie Tremblay, *Le syndicalisme québécois. Idéologies de la C.S.N. et de la F.T.Q.. 190-1970*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1972, 286 p.

5

6 *Le Monde ouvrier*, février/mars 1950, p. 4.

7 *Le Monde ouvrier*, janvier 1952, p. 2.

8 *Le Monde ouvrier*, août 1951, p. 1 et p. 5.

9 *Le Monde ouvrier*, janvier 1950, p. 2.

10 Il est souvent question de la doctrine sociale de l'Église dans les pages du *Travail* comme par exemple dans l'édition du *Travail* de juin 1948, p. 8.

11 *Le Travail*, février 1945, p. 3.

12 Prenons l'exemple d'une comparaison effectuée en forme de publicité entre les bienfaits de la démocratie par rapport au communisme (*Le Monde ouvrier*, juin 1951, p. 5).

13 *Le Monde ouvrier*, 12 mai 1945, p. 2.

14 *Le Monde ouvrier*, juin 1951, p. 1.

15 *Le Monde ouvrier*, juillet 1951, p. 3.

16 *Le Monde ouvrier*, juillet 1951, p. 1.

17 *Le Monde ouvrier*, mars 1951, p. 4.

18 *Le Monde ouvrier*, juillet/août 1950, p. 3.

19 *Le Travail*, octobre 1949, p. 12 et p. 16.

20 *Le Travail*, mai 1946, p. 4.

21 *Le Travail*, février 1950, p. 2.

22 *Le Travail*, mai 1950, p. 2.

23 *Le Travail*, mai 1950, p. 4.

24 *Le Monde ouvrier*, 1er décembre 1945, p. 2.

25 *Le Monde ouvrier*, 6 janvier 1945, p. 3; 6 avril 1946, p. 1.

26 *Le Monde ouvrier*, 10 février 1945, p.1

27 *Le Monde ouvrier*, avril 1955, p. 1-2.

28 *Le Travail*, octobre 1945, p. 1.

29 Tremblay, *op. cit.*, p. 41-42.

30 *Le Travail*, août 1946, p. 5-6.

31 *Le Travail*, avril 1945, p.1

32 Louis-Marie Tremblay, *op. cit.*, p. 26.

33 Jacques Rouillard, *op. cit.*, p. 221.

34 Simon Lapointe, *L'influence de la gauche catholique française sur l'idéologie de la CTCC-CSN de 1948 à 1964*, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Montréal, 1994, p. 51.

35 Jacques Rouillard, *L'expérience syndicale au Québec*, Montréal, VLB Éditeurs, 2008, p. 19.

36 Tremblay, *op. cit.*, p.176

37 Lapointe, *op. cit.*, p. 52.

L'Union des travailleurs : une association bienveillante

« Union des travailleurs », *L'Avenir*, Mercredi 23 juin 1852, no 2.

Nous publions ci-dessous le préambule d'une association bienveillante, qui a pris naissance au sein de nos classe ouvrières à Montréal, l'hiver dernier. Nous en approuvons cordialement le but et les moyens d'action. Une semblable association peut produire et produira un bien immense dans notre société. Souhaitons lui donc ardemment tout le succès que cette union mérite par son but louable comme par son organisation que nous pourrions signaler comme modèle aux hommes de bonne volonté. [...]

Le travail est la première des richesses de l'homme, car c'est la plus solide; de même que l'industrie, l'honnête industrie, est la première richesse des nations. L'homme riche frappé par le malheur descend degré par degré l'échelle sociale, jusqu'à ce qu'il ait atteint la mendicité. Pour lui pas de salut, car ses bras sont des membres inutiles par la longue habitude d'inertie qu'ils ont contractés (sic).

L'ouvrier au contraire, s'il n'a pas, en toutes circonstances, l'espoir d'atteindre à une haute position, peut presque défier l'infortune et il n'a jamais à craindre de tomber dans une condition de mendicité; si ce n'est dans le cas de manque d'ouvrage, de maladie ou d'infirmité.

Un seul moyen lui est actuellement offert pour parer à ces deux douloureux coups

du sort, le manque d'ouvrage et la maladie ou les infirmités : il lui faut avoir recours aux sociétés de charité. Or ce remède n'est autre chose en définitive que la mendicité. Les personnes, tant prêtres que laïques, qui dirigent ces sociétés sont animées des plus beaux sentiments, tout le monde le sait, et nous sommes heureux de pouvoir ici rendre hommage à leur zèle et à leur dévouement; mais un autre remède fut-il trouvé pour les ouvriers, le secours de ces sociétés n'en serait pas moins précieux et nécessaire, pour protéger les veuves et les orphelins.

Il n'en est pas moins vrai que les secours répandus par les sociétés de charité sont envisagés, par la généralité des personnes, comme une aumône, un peu moins humiliante peut-être que celle que l'on donne aux portes, mais toujours comme une aumône, dont il sera toujours du devoir et de la dignité de l'ouvrier de tâcher de se passer, de s'efforcer de ne pas user : n'est-ce pas en effet prendre sa part dans ce qui de droit ne devrait revenir avant tout qu'à la veuve et l'orphelin?

L'ouvrier, l'honnête ouvrier; qui a des bras pour servir son cœur d'honnête homme, devrait s'efforcer d'échapper à la nécessité de recourir à aucune aumône de cette espèce, afin de les laisser à ceux que les infirmités ou l'absence de père ou de frères privent des secours que peut donner le travail : le nombre n'en sera malheureusement toujours que trop grand!

Or, l'unique moyen pour l'ouvrier d'atteindre ce but, c'est l'association, l'association qui crée une nouvelle famille, au sein de laquelle chaque associé trouve une nouvelle mère, un père, des frères. Dans l'association, l'ouvrier nécessiteux ne reçoit pas la charité; il recueille le fruit de son travail, l'intérêt de ses propres épargnes, les soins d'une mère, la bienveillance d'un père et de sœurs et de frères. Rien donc qui puisse l'humilier, rien d'indigne de lui dans les secours que l'ouvrier reçoit dans l'association; il n'est à charge à personne; malade, infirme, il vit encore de son propre travail. N'est-ce pas pour l'homme de cœur malheureux un sujet inépuisable de consolation?

L'association est l'organisation du travail, faite par la volonté intelligente et morale d'un certain nombre d'hommes généreux. Dans une association, comme celle que peuvent faire les ouvriers entr'eux, les infirmités seules peuvent devenir une cause de chômage, car par les soins de la société, celui qui manque de travail en trouvera. Par l'association, l'ouvrier s'instruit, il n'existe pas dans le monde de position plus honorable, plus respectable que celle de l'ouvrier industriel et honnête. Jamais un fils ne rougira d'avoir eu un ouvrier pour père, s'il a été industriel et honnête. C'est du sein de l'honnête classe ouvrière que sont sortis la plupart des hommes qui ont illustré les arts et les sciences; bien plus, c'est au sein de cette classe qu'a voulu naître l'Homme-Dieu, pour enseigner aux peuples que le travail est la plus noble des occupations de l'homme.

Oh! Que le travail est doux, quand après une semaine de labeurs, l'ouvrier peut rencontrer ses frères les ouvriers, leur communiquer ses espérances, partager avec eux ses joies et ses peines! Que le travail est doux, quand on se sent sous la bienveillante surveillance et protection d'une assemblée d'amis et de frères, qui veille sur nos jours, sur nos besoins.

Associons-nous donc; formons une sainte alliance; régénérons notre classe; élevons la au niveau des plus belles professions; préparons à nos enfants de plus larges moyens de succès dans le monde, ou du moins mettons les à l'abri des coups du sort et du malheur.

Tel est notre but; l'on ne peut, ce nous semble, rien y trouver que de louable. Aussi, pour l'atteindre, ôsons-nous espérer le plus bienveillant concours de tous les ouvriers qui, par leur industrie, ont pu se donner un peu d'aisance. Il se réjouiront, nous l'espérons, de la formation de notre société, car, il n'y a nul doute qu'ils pensent souvent aux jours heureux qu'ils ont passés, dans l'atelier avec leurs confrères travailleurs, et qu'ils se feront toujours gloire d'aider au bien-être, à l'éducation, au bonheur d'une classe d'hommes dont ils ont fait partie et dont ils auront dû apprendre mieux que qui que ce soit à apprécier et les besoins et l'utilité et les malheurs.

Hommage à Georges Massé

Jean Roy, professeur retraité
Département de sciences humaines
Université du Québec à Trois-Rivières

Georges Massé, qui a été président du RCHTQ depuis 2002, est décédé le 3 décembre 2008 au centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Ses parents et amis lui ont rendu hommage à l'Université du Québec à Trois-Rivières le 9 janvier 2008. À cette occasion, Jean Roy, professeur retraité de l'UQTR, a lu le texte que nous publions ci-dessous.

L'équipe du RCHTQ désire souligner la contribution qu'il a apportée au bon fonctionnement du Regroupement même une fois qu'il ait pris sa retraite de l'enseignement universitaire en 2005. Il était d'ailleurs parmi le noyau de chercheurs qui a collaboré au RCHTQ peu après sa fondation en 1972. Il restera dans notre mémoire comme une personne affable, généreuse, soucieuse de l'histoire ouvrière et de sa diffusion en milieu populaire.

Chacun possède un tracé de vie singulier. Chacun imprime à son action une touche originale. Et, c'est la forme que prend l'apport individuel qui procure à l'œuvre collective sa richesse, cette œuvre collective qu'est l'institution universitaire.

Elle vit du battement du cœur de chacun. Son rythme lui est donné par l'addition des apports uniques, devenus autant de sources, diversement canalisées, qui irriguent l'université. Georges Massé fut une de ces sources, nourrissant de son génie propre l'équipe des historiens à laquelle il appartenait depuis son entrée à l'université, en 1969, jusqu'à la prise de sa retraite en 2005.

Pendant les 35 années de sa vie universitaire, Georges Massé a exercé son métier d'historien avec conviction, générosité et discrétion. Tant dans l'institution même qu'à l'extérieur où il a étendu le champ de son expertise. Car, le citoyen engagé a également désiré faire valoir le point de vue de l'historien.

La promotion de l'histoire a été au centre de ses préoccupations. Certes, il les a partagées avec ses collègues. Mais, il y a tant de façons de la promouvoir que chacune d'elles s'avère précieuse. Ainsi, Georges a occupé à maintes reprises le poste de directeur de programme. Pas davantage hier qu'aujourd'hui, ce poste, pourtant central, n'était recherché. Il l'a vu comme un service indispensable à la réalisation d'une vie académique fructueuse et harmonieuse.

Plus animateur que directeur, ouvert à tous les commentaires et aux suggestions, il savait faire preuve d'un point de vue critique à l'endroit de tous, sans pour autant chercher à imposer le sien.

Georges s'efforçait également d'amoindrir les tensions car nul n'était moins homme de conflit que lui. Ces qualités lui ont été précieuses pour la direction du département des Sciences humaines.

Plus enclin à comprendre et à expliquer qu'à l'emporter dans la discussion, profondément respectueux des codes et ouvert aux transformations, Georges a répondu avec compétence aux exigences élevées de la présidence du comité institutionnel de déontologie.

Reste que la préoccupation première de Georges Massé était celle de la formation des étudiants. Il aimait les rencontrer et leur donner l'opportunité de grandir dans le métier. C'était d'ailleurs un des buts qu'il assignait à la tenue des « salons du patrimoine » qui se tinrent sur le campus de l'Université. Mais, cet objectif n'était pas nouveau.

Ainsi en 1984, il estima que les étudiants étaient en mesure de contribuer aux fêtes du 350^e anniversaire de Trois-Rivières. Il leur proposa de s'initier au métier d'historien, de développer leur sens critique et de produire de l'histoire. Cela résulta en « un spécial portuaire » de la revue *Le Coteillage*.

En exergue de ce numéro, il avait placé cette phrase : « La navigation impose qu'on sache faire le point. L'histoire aussi ». Un madelinot sait cela. L'astrolabe de Champlain à l'écusson, selon ses propres mots, « il s'est laissé guider par la rose des vents ».

Pour lui, pas de patrimoine sans histoire; pas d'histoire sans les hommes d'hier, d'aujourd'hui, de demain.

Sa sensibilité au patrimoine trifluvien a pu s'accroître à la suite de l'établissement de sa résidence dans le quartier historique de Trois-Rivières, à quelques pas du fleuve. – Je crois le voir, sur la promenade du port, la tête tournée vers le nord-est, se représentant l'accostage du Lucie-Maud à Cap-aux Meules.

Mais cette sensibilité, cette affection même qu'il portait au patrimoine, était beaucoup redevable à l'histoire des travailleurs,

celle des acteurs anonymes de l'histoire, celle du capitalisme et de la nation, comme la construisait l'ami cher qu'était Stanley Ryerson

Georges aura consacré beaucoup d'énergies à l'avancement de l'histoire des masses laborieuses, comme à celle de l'histoire de la culture matérielle. Il l'a fait en prenant en charge des organismes voués à leur connaissance, à leur diffusion, ou à leur défense.

Je pense ici au Congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, à la Société de conservation du patrimoine de Trois-Rivières, au Regroupement des professeurs en histoire des travailleurs du Québec, à la Corporation du patrimoine sidérurgique de la Mauricie. Un même souci l'a fait s'engager dans la protection du patrimoine paysager de la région richemondaise qu'il habitait depuis son départ de Trois-Rivières.

Aujourd'hui, la boucle est fermée. Il est de retour aux Îles.

Sans doute lui a-t-on chanté *Je voudrais être madelinot* (de Dan et Lou), dont voici les mots du refrain (librement adaptés par moi)

*«En arrivant pour débarquer
Les madelinots sont tous sur le quai
Ils vous regardent avec le sourire
Les bras tendus pour vous accueillir»*

*En arrivant pour débarquer
Les madelinots sont tous sur le quai
Ils le regardent avec le sourire
Les bras tendus pour l'accueillir»*

Jean Lapierre, *L'histoire des cols bleus regroupés de Montréal. De ses origines à 1963*, Montréal, 2008, 239p.

Jacques Rouillard,
Département d'histoire
Université de Montréal

L'auteur, Jean Lapierre, est bien connu des Montréalais. Président du Syndicat canadien des cols bleus regroupés de Montréal de 1985 à 2003, il a été l'enfant terrible du syndicalisme québécois pendant les années 1980 et 1990. Une fois à la retraite, il a été chargé par son syndicat de rédiger une histoire qu'il veut « sans prétention » dans le but de constituer « un recueil et une synthèse chronologique des faits les plus significatifs et les plus marquants » de l'histoire du syndicat. Et effectivement, l'ouvrage est plus proche d'une chronique que d'une synthèse d'histoire. L'auteur raconte de façon chronologique la vie du syndicat, faisant état aussi de divers changements qui ont touché les Montréalais et évoquant les grandes étapes du syndicalisme canadien et québécois. Pour bien situer l'arrière plan syndical chez les cols bleus, il se permet même de consacrer les deux premiers chapitres à l'histoire du syndicalisme québécois depuis le XIX^e siècle et à évoquer l'histoire de Montréal depuis la Nouvelle-France. L'historique de son syndicat né en 1943 ne commence qu'à la page 83. En ratissant aussi large et en mentionnant de nombreux faits divers, l'historique du syndicat était trop long pour être ramené à un seul volume; l'auteur devra rédiger un deuxième tome qui portera sur la période au-delà de 1963.

Le syndicat des cols bleus de Montréal n'a pas d'histoire et c'est le mérite de Jean Lapierre d'y avoir consacré du temps et de l'énergie en lisant quelques ouvrages de

synthèse, en dépouillant les archives du syndicat et en utilisant abondamment les articles du journal du syndicat, *La Voix des manuels*. La petite et la grande histoire du syndicat sont racontées, l'auteur ayant toujours le souci de situer son récit dans la trame du développement du syndicalisme québécois et canadien et de celle plus générale de l'histoire de Montréal et du Québec.

Un premier mouvement de syndicalisation des cols bleus de Montréal survient en 1918 au moment aussi où sont organisés aussi les pompiers et les policiers. Les années d'après-guerre sont le moment d'une forte agitation ouvrière où le syndicalisme gagne des groupes de salariés qui n'avaient pas été touchés jusque là par la syndicalisation. Les employés municipaux se permettent deux grèves en 1918 et 1920 qui forcent la municipalité à négocier avec les syndicats et qui déterminent aussi le gouvernement québécois, en 1921, à voter la première loi réglementant de droit de grève dans les services publics. Elle prévoit l'arbitrage obligatoire des conflits, mais laisse liberté aux syndicats de faire grève une fois la décision arbitrale rendue. Ces syndicats disparaissent dans les années 1920 à la faveur du ralentissement économique et de la décision de la Ville de ne plus les reconnaître comme agent négociateur.

Le syndicalisme chez ces employés renaît pendant la Deuxième Guerre à la faveur

d'un vaste mouvement de syndicalisation où les travailleurs profitent de la rareté de main-d'œuvre et de l'effort de guerre pour se regrouper et imposer la négociation collective. À Montréal, après la syndicalisation des employés de tramways qui font grève en mars 1943 et obtiennent une prime salariale intéressante, ce sont les cols bleus qui forment un syndicat le 4 mai 1943 sous le nom de section locale no 1 de la Fraternité canadienne des employés municipaux. Comme pendant la Première Guerre, la syndicalisation s'étend au même moment aux policiers et pompiers de la Ville. Les cols bleus déclenchent une grève en août 1943 et à nouveau, en décembre de la même année, avec les syndicats de pompiers et policiers, ce qui force la Ville à les reconnaître comme représentants des employés. Ces syndicats naissent sous l'action du Congrès canadien du travail (CCT), centrale qui regroupe surtout des syndicats affiliés aux unions internationales qui font partie aux États-Unis du *Congress of Industrial Organizations* (CIO). Le CCT se permet aussi de former des syndicats directement rattachés à elle comme le font les syndicats du secteur municipal montréalais.

Les grèves des employés municipaux à Montréal vont déterminer le gouvernement à limiter encore davantage le droit de grève dans le secteur public. En effet, au début de 1944, il vote une loi abolissant le droit de grève dans les services publics et le remplace par l'arbitrage obligatoire d'un tribunal dont les décisions doivent être décisionnelles et obligatoires. À ce propos, il aurait été utile que Jean Lapierre consulte l'historique de la Fraternité des policiers et policières de la Communauté urbaine de Montréal que j'ai publié avec Henri Goulet en 1999; il y aurait trouvé de nombreux renseignements pertinents sur les arrêts de travail de 1943, et ainsi sur le contexte entourant la fondation du syndicat des cols bleus.

En 1946, un personnage haut en couleur est élu à la présidence de la Fraternité, Léo

Lebrun, un autodidacte, énergique, très militant et sympathisant communiste, qui demeure à la tête du syndicat pendant 17 ans, jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite en 1963. La seule défaite qu'il subit survient en 1954, probablement à cause de ses accointances communistes au moment où sévit la fièvre anticommunisme en Amérique du Nord. Peut être sous son influence, le syndicat, dans les années 1950, célèbre la fête du travail le premier mai plutôt que le premier lundi de septembre comme le reste du mouvement syndical. Et pour éviter d'être taxé de radicalisme, on a eu la bonne idée d'inviter le cardinal Léger à célébrer une messe en matinée. On sent dans l'historique que Jean Lapierre manifeste beaucoup de sympathie envers Lebrun avec qui il a sans doute des affinités qui dépassent leur longévité à la tête du syndicat.

L'historique montre des améliorations sensibles des salaires et des conditions de travail des cols bleus pendant les années 1940 et 1950, luttant en particulier contre le patronage des élus dans l'embauche. Le syndicat n'ose pas renouer avec la grève pendant les deux décennies, ce qui d'ailleurs est illégal, et il semble satisfait des contrats de travail qu'il négocie. Le principal sujet de litige au cours de ces années survient quand l'administration de Jean Drapeau, nouvellement élue, décide de licencier 230 cols bleus en décembre 1956. Inaugurant une tendance bien connue de nos jours, la Ville espère ainsi épargner en allouant par contrat à des entreprises privées le travail effectué par des syndiqués. Le syndicat se plaint notamment que la Ville mette à pied des syndiqués alors qu'elle conservait à son emploi des centaines d'employés auxiliaires non syndiqués. Un cartel intersyndical est formé pour protester contre la mesure qui est portée en grief devant un conseil d'arbitrage qui rejette l'appel. La question n'est finalement réglée qu'avec l'élection, en 1957, d'une nouvelle équipe à la mairie qui a promis de réintégrer les 230 employés congédiés. Ils le sont graduellement

jusqu'en décembre 1959. Enfin, l'historique laisse voir aussi que le syndicat montre un intérêt soutenu pour la dimension politique de l'action syndicale en déléguant des représentants au Conseil du travail de Montréal, à la Fédération des unions industrielles du Québec et à la Fédération des travailleurs du Québec.

Conséquence de la fusion des deux grandes centrales syndicales aux États-Unis (AFL/CIO) et des centrales canadiennes en 1956, les cols bleus décident par scrutin secret en 1960 de s'affilier à l'Union nationale des services publics (UNESP) issue de l'ancienne CCT plutôt à l'Union nationale des employés publics (UNEP) auparavant rattachée au Congrès des métiers et du travail du Canada. Le syndicat des cols bleus abandonne alors son appellation de local no 1 de la Fraternité canadienne des employés municipaux pour devenir la section locale 301 de l'UNESP. Les deux fédérations canadiennes fusionnent en 1963 donnant naissance au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) auquel est toujours affiliée la section locale 301. Reflet de la vaste syndicalisation des secteurs public et parapublic, le SCFP deviendra dans les années 1970 la plus importante fédération affiliée au Congrès du travail du Canada.

Pour la suite de l'histoire du local 301, il faut attendre le tome 2 de Jean Lapierre sur une période qu'il a connu de très près. Je pourrais lui suggérer d'adopter une approche plus analytique que strictement chronologique, de s'attacher à développer les thèmes les plus importants plutôt que de relever les faits divers et d'éviter tout parti pris. Il ferait ainsi davantage œuvre utile, même pour le but qu'il dit poursuivre, à savoir «transmettre la flamme sacrée à plusieurs générations de travailleuses et travailleurs».

